

 Commune de Confignon	Proposition de motion	M238
---	-------------------------------------	--------------------

Proposition présentée par Mesdames et Messieurs les Conseillers :

Caroline Orell, Aline Joliat, Fabienne Hutin, Vincent Tournier, Christian Chatelanat, Gustavo Kuhn

Date de dépôt : 2 mars 2026

Date de traitement :

Pour une buvette saisonnière au bord de l'Aire

Considérant :

- La forte fréquentation des berges de l'Aire durant la belle saison ;
- L'absence d'infrastructures légères de restauration et sanitaires sur le tronçon communal (aucun commerce avant 1km) ;
- La volonté de renforcer la convivialité et la qualité de vie locale ;
- L'importance de préserver le caractère naturel, paysager et écologique du site ;
- La nécessité de garantir transparence et égalité de traitement dans l'attribution d'une exploitation sur terrain communal ;
- L'intérêt d'offrir des opportunités d'emplois saisonniers aux jeunes de la commune ;
- Le potentiel pédagogique d'un tel lieu en matière de sensibilisation au respect de la nature ;
- La possibilité d'y développer ponctuellement une animation culturelle légère et compatible avec la tranquillité des lieux ;
- La pertinence de tester toute nouvelle installation dans un cadre limité, réversible et évalué ;

Invite le Conseil administratif à :

1. Étudier la faisabilité de l'installation d'une buvette saisonnière (début mai à fin septembre) sur terrain communal à proximité de l'Aire ;
2. Mettre en œuvre ce projet à titre pilote pour une durée de deux saisons consécutives, avec évaluation à l'issue de cette période ;
3. Lancer un appel à projets public pour l'exploitation de la buvette, précisant notamment :
 - Le caractère démontable et réversible de l'installation ;
 - Des horaires compatibles avec la tranquillité du voisinage ;
 - Une offre privilégiant produits locaux et circuits courts ;
 - Des critères environnementaux exigeants (gestion des déchets, énergie, matériaux) ;
 - L'encouragement à l'engagement de jeunes de la commune ;
4. Prévoir l'installation de toilettes sèches écologiques accessibles au public, intégrées au dispositif ;
5. Examiner la possibilité d'intégrer une dimension pédagogique (sensibilisation au respect de la nature, gestion des déchets, préservation des milieux riverains) ;

 Commune de Confignon	Proposition de motion	M238
--	------------------------------	-------------

6. Autoriser, dans un cadre strictement défini et sans amplification sonore, une petite programmation culturelle occasionnelle ;

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers municipaux,

Les berges de l'Aire constituent un espace naturel et de plaisance précieux et largement fréquenté par la population de Confignon. Leur valorisation doit s'inscrire dans une approche mesurée, respectueuse de l'environnement et cohérente avec l'identité de la commune.

La création d'une buvette saisonnière temporaire, accompagnée de toilettes sèches, permettrait d'améliorer les besoins de la population qui fréquente assidument ces lieux (promenades, cyclistes, espace pic-nic grill, sport, sorties scolaires des écoles de la commune) tout en répondant aux enjeux sanitaires liés à la fréquentation estivale. Le caractère démontable et limité dans le temps de l'installation garantit une intervention légère et réversible.

Le lancement d'un appel à projets public assurera transparence et équité, tout en favorisant l'émergence d'initiatives locales responsables. Le projet représente également une opportunité d'emplois saisonniers pour les jeunes de la commune et un levier d'engagement dans la vie locale.

En intégrant une dimension pédagogique et une animation culturelle légère et ponctuelle, ce lieu pourrait devenir un espace de rencontre intergénérationnel et de sensibilisation au respect de la nature.

La mise en œuvre à titre pilote pour deux saisons permettra d'en mesurer objectivement les effets avant toute décision pérenne.

Au vu de ces explications données ci-dessus, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers municipaux, nous vous invitons à voter cette motion.